

ACTEURS ...

Bruno Ducoulombier rejoint Derriennic Associés



Bruno Ducoulombier quitte Fieldfisher pour rejoindre Derriennic Associés, cabinet spécialisé en droit des nouvelles technologies et des données personnelles. L'associé sera chargé du développement de l'activité compliance en matière de données personnelles, de lutte anticorruption et de devoir de vigilance. Il bénéficie en effet d'une expertise, tant en conseil qu'en contentieux, en matière de nouvelles technologies et de propriété intellectuelle. Titulaire d'une maîtrise en droit des affaires et droit européen (Paris II, 1980), Bruno Ducoulombier a intégré Alain Bensoussan Avocats (1992-1998), avant de rejoindre Oppenheimer Wolff & Donnelly en qualité d'associé (1998-2002), Dubarry Le Douarin Veil (2002-2007), puis Fieldfisher (2007-2018) dont il a cofondé le bureau de Paris.